

Edito : Innovation et lutte contre le décrochage scolaire

La lutte contre le décrochage scolaire, priorité académique et nationale, engage depuis plusieurs années l'ensemble des acteurs de l'Ecole dans des démarches innovantes. En effet, si les causes du décrochage sont multiples, il se manifeste néanmoins chez l'élève par une rupture avec le système scolaire, cette rupture crée une faille dans sa formation, qui, pour être comblée, appelle des approches inédites souvent multiples.

Les bilans des actions menées contre le décrochage dans notre académie fournissent des indicateurs sur les élèves décrocheurs et interrogent les mécanismes à l'œuvre dans le décrochage. Collégiens ou lycéens, ces élèves se trouvent enfermés dans une spirale d'échec qui, subie ou source de révolte, génère le décrochage. Ils souffrent d'un déficit d'estime d'eux-mêmes, de difficultés de concentration et/ou de difficultés scolaires, ils manquent d'autonomie et perçoivent parfois le monde de l'Ecole comme un monde hostile voire dangereux pour leur intégrité. C'est la raison pour laquelle bon nombre d'actions travaillent directement (entretiens) ou par le détour (mises en activité) la compréhension de l'univers scolaire, la prise de conscience du rôle de chacun en vue d'une réconciliation, terreau où construire une orientation.

On constate aussi que la lutte contre le décrochage engage sur la durée, et dans des temporalités différentes : elle est à la fois prévention, lutte et gestion du décrochage. Il s'agit non seulement de trouver des solutions concrètes adaptées pour les élèves décrocheurs mais aussi d'éviter que d'autres ne décrochent, en agissant en amont, ou encore de trouver les moyens de ramener dans la formation les élèves ayant décroché de longue date. La lutte contre le décrochage est donc nécessairement protéiforme en ce qu'elle active des ressorts différents dans les actions qu'elle motive : les pratiques disciplinaires (évaluation par compétences), la prise en charge de la difficulté scolaire (accompagnement individualisé), la motivation (classe à projet), les échanges avec le monde extérieur (partenariats), l'organisation de la vie scolaire (rythmes scolaires)...

La diversité constatée dans les actions tient aussi à l'échelle des dispositifs expérimentés : individuels (tutorat) et collectifs (groupes), propres à l'école (prise en charge et suivi) et extérieurs à l'école (alternance). Différents acteurs sont sollicités, (pairs, professeurs principaux, équipes pédagogiques, parents, établissements scolaires dans leur ensemble, professionnels...) dans des démarches réflexives, le plus souvent évolutives par souci d'efficacité.

De nombreux acteurs de notre académie sont très mobilisés dans la lutte contre le décrochage et la lecture de leurs actions peut donner à réfléchir le problème dans sa complexité et à imaginer des actions nouvelles...

Au sommaire :

Motivation, mise en activité et responsabilisation au lycée Marie France de Toulon

L'évaluation par compétences au service des élèves décrocheurs au collège Picasso de Vallauris

Encadrement, projet d'orientation et dynamique de réussite au collège Jules Ferry à Hyères

Prévention et remotivation au collège Jean Cavaillès de Figanières

Dispositif de lutte contre le décrochage scolaire au lycée professionnel Vauban de Nice

Prise en charge individualisée pluridisciplinaire, suivi renforcé et intégration des élèves décrocheurs de longue durée au lycée Pierre et Marie Curie de Menton

Reportage : Prise en charge de la difficulté au Collège Joliot- Curie de Carqueiranne

La rédaction :

*Claude Stromboni,
Coordonnatrice du PASIE, IA-IPR de Sciences Physiques,
CARDIE*

*Frédérique Cauchi-Bianchi,
IA-IPR Lettres*

*Pavlina Damascopoulos,
conseillère en développement PASIE*

Laurent Brunetto, conseiller en développement PASIE



Motivation, mise en activité et responsabilisation au lycée Marie France de Toulon :

Le lycée technologique et professionnel Marie France de Toulon propose depuis la rentrée 2010 une expérimentation à destination de tous les élèves de 2^{de} et 1^{ère} de baccalauréat professionnel tertiaire : le dispositif « JAM ». Le Jeudi Après-Midi est banalisé dans l'emploi du temps des élèves concernés et des professeurs volontaires qui proposent des ateliers de remédiation, d'excellence ou encore des ateliers professionnels qui ont pour visée commune d'engager les élèves dans leur formation et de les rendre acteurs de celle-ci.

En effet, suite à un échange sur leurs besoins avec les enseignants, les élèves choisissent leurs ateliers et s'y inscrivent pour trois semaines. Ils ne sont pas en position passive mais amenés à identifier leurs besoins et à manifester leurs préférences, ce qui a pour conséquence d'accroître leur autonomie, leur réceptivité et leur motivation. La pédagogie du projet et les mises en situations sont centrales dans ces ateliers, notamment avec l'organisation d'événements fédérateurs (organisation de soirée de remise des diplômes, opération « cartes de vœux » de la conception des cartes à la gestion des commandes,...) qui par leur caractère transdisciplinaire favorisent l'initiative et des mises en activité stimulantes.

Aussi ces ateliers rompent-ils avec la rigueur du rythme scolaire quotidien. Les élèves regroupés selon l'activité choisie par leurs soins sont amenés à travailler en petits groupes hors classes et niveaux habituels (2^{de} et 1^{ère}), dans des espaces autres que celui de la salle de classe (salle de conférence, CDI, ...). Ils ne connaissent pas non plus obligatoirement les enseignants qui animent les ateliers choisis. La durée des ateliers (un peu plus d'une heure pour deux ateliers dans la demi-journée du JAM) diffère de celle d'une heure de cours. Cet écart par rapport aux habitudes constitue une pause dans le temps scolaire qui rend possible pour les élèves d'autres formes d'inscriptions dans les apprentissages.

Ces ateliers du JAM constituent des séquences d'accompagnement personnalisé originales qui rendent possibles des réponses individualisées aux difficultés scolaires mais aussi au désintérêt et à l'ennui, parfois occasionnés par des orientations en lycée professionnel subies ou non pensées. Par sa souplesse, le dispositif agit donc en catalyseur pour prévenir le décrochage scolaire occasionné tant par un sentiment d'échec, d'impuissance ou d'abandon face à la difficulté que par des facilités ayant conduit au désarroi ou à l'incompréhension.

<http://www.lyceemariefrance.fr/fr/projets-pedagogiques.htm>

**Danielle de PONCINS, Chef d'établissement
du lycée Marie France, Toulon**



L'évaluation par compétences au service des élèves décrocheurs au collège Picasso de Vallauris :

Le collège Pablo Picasso fait partie du « Réseau Réussite Scolaire » et il est classé « Etablissement à postes valorisés ». Il reçoit un public extrêmement hétérogène, des élèves de Golfe-Juan (PCS favorisées) et de Vallauris, (familles souvent socialement et professionnellement en difficulté). Cette hétérogénéité se traduit dans les classes par de grands écarts de notes entre les élèves, notamment à cause de l'importance qu'ils accordent à celles-ci, souvent influencés en cela par leur situation ou leur culture familiale. Ces écarts ont poussé les professeurs de sciences physiques à réfléchir l'évaluation. Après avoir constaté qu'il y avait 16% d'élèves décrocheurs dans leur discipline en cinquième, alors que les élèves commençaient cette discipline, et après avoir repéré des indicateurs récurrents chez ces élèves (incapacité à produire un travail personnel chez eux, grandes difficultés à l'écrit, situations sociales souvent si lourdes que les résultats scolaires sont placés au second plan), les enseignantes ont décidé d'utiliser l'évaluation par compétences en classe de cinquième, soit un outil d'évaluation autre que celui de la note chiffrée, avec pour finalité de remédier à ces décrochages précoces mis en avant par les notes.

Les élèves n'ont donc aucune évaluation chiffrée. Ils connaissent à l'avance les compétences sur lesquelles ils sont évalués, les interrogations et les contrôles sont évalués en termes d'acquisition ou de non acquisition des compétences. Un travail d'auto-évaluation et de remédiation personnalisée est mis en place afin d'aider les élèves en difficultés. Les deux enseignantes de sciences physiques ont construit une progression annuelle détaillée, des activités expérimentales et des évaluations communes pour confronter les effets de l'évaluation par compétences.

Ce projet, initié en septembre 2010 et renouvelé à la rentrée 2011, livre certaines informations sur les élèves décrocheurs, sur leur rapport à l'évaluation et sur les effets de celle-ci sur leurs performances et leur investissement: ils accordent une grande importance aux notes; derrière une attitude souvent fanfaronne, la mauvaise note est souvent perçue comme une sanction violente qui génère une mésestime de soi et par réaction un repli dans une attitude de rejet du scolaire accompagnée d'un discours aux accents d'assurance qui cache souvent un grand désarroi. L'évaluation par compétences a permis à des élèves qui se sentaient stigmatisés par des notes très faibles, de se fondre dans la classe. Ils ne s'identifiaient plus comme des « mauvais élèves », puisque tous avaient des compétences acquises et des compétences non acquises. Leur but n'était pas d'acquérir la totalité des compétences mais ils étaient satisfaits de chaque acquisition. Certains se sont pris au jeu et ont fait en sorte d'obtenir plus de compétences validées à chaque évaluation. Ils ont aussi apprécié de voir figurer les compétences sur lesquelles ils étaient évalués sur les copies. Cela a atténué leur impression que le professeur cherchait à les piéger lors des évaluations. Souvent très actifs et investis lors des séances de manipulation, manifestant une attitude positive, quoique ne parvenant pas à rédiger le compte rendu du travail réalisé, ils ont ainsi vu leurs compétences reconnues, leurs graves lacunes à l'écrit ne les ont pas enfermés dans une situation d'échec, notifiée habituellement sur le bulletin. Ils ont alors perçu ce système d'évaluation comme une nouvelle chance. Ils se sont sentis motivés et valorisés.

Si certains élèves ont un rapport à l'école et à la note difficile, d'autres semblent enfermés dans l'idée que l'enjeu de l'école ne peut être que la note. C'est donc pour les élèves en difficultés, sur la voie d'un décrochage en partie généré et perpétué par l'évaluation traditionnelle chiffrée qui les met en échec que l'évaluation par compétences se révèle très constructive car le détail des acquisitions leur permet de voir qu'ils peuvent être en réussite. Ils peuvent, grâce à ce dispositif, dépasser leur angoisse de l'échec et redonner du sens à leurs apprentissages, pour se réinventer en tant collégiens.

Julie Bonfils et Coryse Inversin, professeurs de sciences physiques coordonnatrices du projet



Encadrement, projet d'orientation et dynamique de réussite au collège Jules Ferry de Hyères :

Le collège Jules Ferry est un établissement dont les indicateurs se situent dans la moyenne académique. Comme tous les établissements scolaires, il offre de véritables défis aux professionnels qui souhaitent réduire les inégalités, lutter contre le décrochage et favoriser l'épanouissement des élèves par la réussite scolaire et l'orientation choisie. Quelques dispositifs ont vu le jour permettant de redonner du sens aux apprentissages, favoriser l'estime de soi, diminuer l'ennui ou l'agitation des collégiens en risque de décrochage.

La 3^e expérimentale est née de l'envie d'aider des élèves (24 au maximum) volontaires, présentant des difficultés scolaires identifiées risquant de générer échec, découragement et décrochage, sans comportements déviants, ayant pour beaucoup l'intention de s'engager dans un enseignement professionnel après la 3^e (ceux qui révèlent des compétences suffisantes pour une 2^e GT peuvent en faire le choix et y réussir). L'encadrement est renforcé : les parents sont impliqués, l'équipe d'enseignants volontaire et inchangée depuis 3 ans est en contact permanent et le professeur principal assure un suivi quotidien.

Il s'agit de consolider les bases du socle commun, de donner confiance par le biais d'une évaluation adaptée, de travailler l'orientation de façon régulière sur toute l'année de 3^e pour choisir la filière de 2^e en toute connaissance de cause.

Maxime, élève de 3^{ème} E en 2011/2012, le jour de la remise du premier contrôle de mathématiques : « C'est la première fois que j'ai 14 en math depuis que je suis au collège ». Cette note, Maxime l'apprécie car c'est le résultat de son travail et de ses efforts d'attention et de participation en classe.

En effet il s'agit aussi de faire prendre conscience aux élèves que leur implication en cours leur permet de bien s'approprier les

notions nouvelles et d'acquérir des méthodes de travail (chaque séance commence par 5 mn pour réviser la leçon précédente et se termine par 5 mn de mise au point sur les notions abordées). Les heures en demi-classe dans certaines disciplines offrent la possibilité d'accorder plus d'attention à chaque élève et de mieux valoriser les progrès et la réussite, en veillant ainsi à la validation des compétences du socle commun.

L'option DP3 donne aux élèves l'occasion de découvrir le monde du travail par des visites d'entreprises, de CFA, des rencontres avec des professionnels qui interviennent au collège.



De nombreuses activités sont organisées pour les élèves de cette classe : formation aux premiers secours, sorties cinéma et théâtre, sorties pour préparer l'épreuve d'histoire des Arts, des conférences (« mal être des adolescents », « risques auditifs », « sauvetage en mer », « usage des stupéfiants dans les métiers sportifs »). Elles créent une solidarité et une appartenance forte évitant les tentations d'absentéisme et de décrochage.

Ces modalités favorisent la réussite des élèves (98% d'affectation sur vœux 1 ou 2 ; 75% de passage en 2^e pro ; taux de réussite en 2^e GT ou pro comparable aux autres élèves de l'établissement alors que le recrutement se fait parmi les élèves en échec en 4^e) et participent de la réduction des inégalités (le taux de réussite au DNB des élèves issus de csp défavorisées relativement au taux de réussite global est passé de +13 à +3).

**Madame Bouley, Principale du Collège et
Madame Quero, le professeur principal de la
classe**



Prévention et remotivation au collège Jean Cavaillès de Figanières :

Le collège Jean Cavaillès de Figanières a mis en place depuis la rentrée 2010 un dispositif à destination des élèves en grande difficulté et en risque de décrochage scolaire. Destiné aux élèves de 4^{ème} la 1^{ère} année de l'expérimentation, le « SAS de remotivation » est ouvert depuis septembre 2011 aux élèves de 5^{ème}, afin d'apporter au plus tôt une réponse à leurs difficultés – pas seulement scolaires- et d'agir ainsi de manière préventive contre le décrochage. Il s'agit d'un dispositif alternatif au groupe classe qui prend en charge 5 élèves au maximum dans chacune des 4 sessions de 3 semaines organisées chaque année.

Le projet est collégial, pluridisciplinaire et il engage l'ensemble de la communauté éducative et des partenaires locaux: repérage des élèves par les équipes pédagogiques; coordination du dispositif par la conseillère principale d'éducation ; prise de contact par la coordinatrice et la principale avec les familles; avant chaque session, entretien de chaque élève avec le conseiller d'orientation psychologue ; un professeur de la classe est référent de chaque élève ; Médiathèque, Mairie, Centre d'animation de la commune, retraités mobilisent les élèves du SAS sur des activités; des assistants d'éducation assurent l'accompagnement éducatif et l'aide aux devoirs en collaboration avec les enseignants qui eux-mêmes proposent des activités. Cette approche collective, renforcée par la contractualisation (le contrat signé par la famille, l'élève et le collège avant l'entrée dans le dispositif autorise la remise de l'emploi du temps SAS) permet de construire ou de rétablir

des contacts confiants entre élèves, familles et communauté éducative et favorise l'inscription des élèves en risque de rupture dans leur environnement.

Une meilleure intégration de l'élève à l'échelle de l'Ecole et à l'échelle de l'environnement local est cruciale pour lui faire prendre conscience de sa place, de son importance et donc lui permettre de reprendre confiance et de (re)construire une image positive de lui-même. La réconciliation avec l'Ecole, le développement de la motivation, l'engagement dans des apprentissages auxquels l'élève donne sens et la construction d'un parcours de réussite sont facilités par la mise en place de situations et de structures d'apprentissage complémentaires et nouvelles aptes à surprendre l'élève et à éveiller son intérêt. C'est pourquoi le dispositif favorise la mise en activité par des projets stimulants (réalisation de fresques exposées ensuite au service pédiatrique de l'hôpital de Draguignan par exemple). Le SAS, «petite chambre permettant de mettre en communication deux milieux dans lesquels les pressions sont différentes », selon la définition qu'en donne Le Petit Larousse, constitue donc une transition, un temps et un espace parallèles pour mettre en pause l'échec scolaire et relancer une ambition chez l'élève. Le retour à la classe est ainsi pensé et préparé : inscription à l'accompagnement éducatif pour rattraper les cours et ne pas être en décalage avec le groupe classe ; la dernière semaine de SAS, immersion dans la classe d'origine une journée afin de préparer le retour.

**Madame Orlandi, Principale
du Collège Jean Cavaillès de Figanières**

Dispositif de lutte contre le décrochage scolaire au lycée professionnel Vauban de Nice :

Dans le cadre du projet d'établissement, sous l'impulsion du Proviseur et du Proviseur Adjoint, les professeurs d'enseignement général et professionnel du Lycée et du CFA Public ont mis en œuvre un dispositif envers des élèves en phase de décrochage scolaire identifiés par un absentéisme récurrent, un manque de motivation dans la voie professionnelle dans laquelle ils se sont engagés.

Le projet s'inscrit dans un des axes du projet d'établissement qui a pour intitulé : « Favoriser la réussite des élèves et lutter contre l'érosion des effectifs ». Les objectifs de ce dispositif sont de redonner goût à la poursuite d'études en vue d'obtenir une qualification dans la voie professionnelle choisie ou de préparer une autre orientation dans la carte des formations du Lycée ou du CFA, de reprendre confiance en soi et ses études et de diminuer le taux d'absentéisme.

L'identification des élèves décrocheurs est basée sur un travail de l'équipe éducative et de la vie scolaire. Elle peut se faire par un signalement du professeur principal, par le CPE qui a relevé un taux d'absentéisme élevé, par le bilan des conseils de classe, par un questionnaire de positionnement dans la section où se trouve l'élève.

Une fois identifiés, sur la base du volontariat et en accord avec la famille, les élèves à raison de 6 maximum par session de 3 semaines intègrent le dispositif. Ce dernier est ouvert à tous.

L'équipe qui prend en charge les élèves est composée de professeurs, de partenaires tels que l'Association des étudiants de

l'AFEV, l'association de la ville de Nice l'ESCALE qui met à disposition assistantes sociales, éducateurs et psychologue. Le Docteur Roherig, membre du CODES assure la formation des membres de l'équipe.

Un emploi du temps personnalisé est bâti en accord avec le jeune et en fonction de son profil suite à un entretien approfondi avec les membres de l'ESCALE. Il repose sur un renforcement pédagogique prioritaire par une rencontre à l'extérieur de l'établissement avec des professionnels en entreprises et la réalisation d'un produit personnalisé fini à usage individuel ou collectif. De plus au sein de l'établissement, différentes activités reposant sur l'expression écrite ou orale ainsi que sur la créativité ont pour but de développer ou de faire émerger les potentialités personnelles de l'élève. Un accompagnement, hors temps scolaire est assuré par les étudiants de l'AFEV.

A l'issue des 3 semaines, une évaluation est faite et l'équipe se prononce sur la réintégration du jeune dans sa classe ou sur une autre formation et dans des cas exceptionnels sur le maintien dans le dispositif pour une seconde et dernière session.

Bien que ce dispositif ne touche pas tous les élèves décrocheurs, il a le mérite de pratiquer une pédagogie personnalisée vecteur d'une meilleure confiance et estime de soi : clés de la réussite et de l'épanouissement personnels. De plus, il remet l'élève au centre du système éducatif.

**L'équipe de direction
du lycée Vauban, Nice**



Prise en charge individualisée pluridisciplinaire, suivi renforcé et intégration des élèves décrocheurs de longue durée au lycée Pierre et Marie Curie de Menton :

Le « **Micro-Lycée** », structure scolaire expérimentale et dispositif de la deuxième chance, s'adresse à des élèves âgés de 16 à 26 ans, ayant obtenu une orientation en 2nde ou en première année de Bac Pro, dans leur scolarité antérieure, après une période de décrochage d'au moins un mois. Il peut accueillir jusqu'à 15 élèves, chacun pour deux années consécutives à compter de l'inscription, possible tout au long de l'année jusqu'en mars. Il a pour objectif de réinsérer chaque jeune du dispositif, scolairement et socialement, par la construction d'un parcours d'orientation et de formation personnalisé.

La prise en charge est pluridisciplinaire, concertée et en réseau (direction, enseignants, services sociaux de santé et d'orientation de l'établissement, familles), avec une réunion mensuelle qui permet la mutualisation de l'information et de la réflexion sur les modalités d'action. Elle est aussi individualisée : emploi du temps modulable en fonction des besoins spécifiques ; 5 heures de soutien et de suivi par semaine pour chacun, mais dans des disciplines différentes selon les cas ; possibilité de suivre des stages si l'objectif individuel est professionnel. Il s'agit en effet d'accompagner voire d'encadrer et de stabiliser des jeunes qui ont, pour beaucoup, connu ou connaissent des problèmes psychologiques, familiaux, sociaux importants et dont le décrochage scolaire a été souvent un symptôme.

Si l'Ecole s'attache à prendre en compte la personne dans son ensemble dans cette structure et propose des adaptations pédagogiques qui facilitent les apprentissages de l'élève, un juste équilibre entre adaptation et contrainte est recherché pour créer des conditions optimales de réussite. En effet, les jeunes pris en charge doivent aussi s'adapter aux contraintes scolaires (obligation de présence aux cours mais aussi aux heures de suivi et de bilan, obligation d'information en cas de maladie, ponctualité dans le retour des devoirs). C'est pourquoi on constate une étape de transition de quelques mois entre l'inscription dans le dispositif et le moment où l'Ecole est devenue un choix, étape nécessaire de construction voire de reconstruction ouvrant vers l'avenir.

La personnalisation de la formation des élèves décrocheurs de longue durée, mise en place afin de les aider à devenir acteurs de leurs parcours, donne au dispositif une grande souplesse et un caractère évolutif dans le temps. Inauguré à la rentrée 2010 le « micro-lycée » fonctionnait l'année dernière comme un sas de transition (les élèves n'étaient en classe entière qu'à certains cours) visant à les réintégrer. Cette année, à leur demande, les élèves de 2^{ème} année qui poursuivent leurs études pour obtenir le Baccalauréat ont été inscrits dans une Terminale STG où ils suivent tous leurs cours en classe entière. Immergés dans l'établissement (5 heures de plus que les autres, en lien étroit avec le coordonnateur du dispositif), insérés dans la classe, c'est dans et par l'Ecole que ces élèves réussissent leur réinsertion.

<http://eduscol.education.fr/cid53699/presentation.html>

http://www.ac-nice.fr/lycee-curie/site/images/stories/lycee_gt/2011_Plaquette_Presentation_ML.pdf

**Florence Lagache,
Coordonnatrice du dispositif**



Reportage au Collège Frédéric Joliot-Curie Carqueiranne

Depuis six ans déjà, le collège travaille en faveur de la lutte contre le décrochage scolaire. L'analyse attentive des résultats et des parcours des élèves a permis de mettre en lumière la nécessité d'une prise en charge « globale » et structurée de la difficulté en collaboration avec les parents, et ce, dès la sixième.

« Dispositif d'aide en sixième »

Ce dispositif vise à prévenir le décrochage, en travaillant en amont à une de ses causes, la difficulté scolaire. Il repose sur le repérage précoce des élèves en difficulté et il engage une prise en charge collective et un suivi renforcé.

En moyenne, chaque année, une cinquantaine d'élèves bénéficient du projet.

Repérage précoce : Dès la troisième semaine de septembre, les élèves de sixième en grande difficulté en français et/ ou mathématiques sont repérés par les professeurs coordonnateurs du projet grâce aux livrets de compétences des écoles primaires (ils se basent sur les items du palier 2 du socle commun des compétences et des connaissances) et aux premières évaluations de l'année dans ces deux matières.

Suivi renforcé : - l'effectif très réduit (3 à 8 élèves) permet de travailler les difficultés de chaque élève ; - une fiche de suivi individuelle est complétée à chaque séance par le professeur et doit être signée chaque semaine par les parents (travail éventuellement proposé par le professeur de la classe, contenu de la séance d'aide, bilan et éventuels conseils pour les parents) ; cette fiche permet la liaison entre les différents acteurs : parents, élève, professeur de la classe, professeur du dispositif d'aide, professeur principal ; - une rubrique « dispositif d'aide » figurant sur le bulletin permet de mettre en évidence les évolutions de l'élève, sans évaluation chiffrée mais à travers un commentaire.

Prise en charge collective :

- rencontre avec les parents la semaine suivant le repérage : les professeurs exposent le fonctionnement du dispositif et sollicitent accord et participation ;
- aménagement de l'emploi du temps : lors d'une heure de français et/ou de mathématiques figurant dans l'emploi du temps de la classe, l'élève bénéficiant du dispositif est envoyé dans une autre salle afin de suivre un cours d'aide personnalisée avec un autre professeur ;
- le professeur d'aide consulte le professeur de la classe afin que le contenu de la séance d'aide soit sensiblement le même que celui de la séance menée en classe entière.

« Classe de Cinquième Réussite »

La prévention et la lutte contre le décrochage supposent le suivi des élèves en difficulté, d'un cycle à l'autre, la « Classe de Cinquième Réussite » est un dispositif relevant de l'article 34 à destination des élèves de cinquième : il poursuit et amplifie la prise en charge collective de la difficulté, engagée en Sixième, par des adaptations pédagogiques et il anticipe les exigences de la fin de collège avec un travail renforcé sur le socle commun .

A la rentrée, et en accord avec les familles ont été regroupés dans une même classe, 24 élèves repérés comme étant les plus en difficulté scolaire en sixième de manière à permettre un cursus progressif mais continu, un apprentissage à modalités particulières, avec une équipe de professeurs

Le travail en mathématiques, français, anglais et histoire-géographie se fait en effectif allégé ; il y a deux professeurs dans chacune de ces matières (1 professeur par ½ classe), le nombre d'heures est identique à celui des autres classes.



Chaque membre de l'équipe est le tuteur de 1, 2 ou 3 élèves, il est l'interlocuteur privilégié de l'élève ce qui permet un suivi personnalisé dans le parcours scolaire et l'orientation de celui-ci.

Dans l'emploi du temps est également prévue une heure de méthodologie.

Dans le cadre de la « mallette des Parents », les familles sont invitées à participer à des réunions pour les aider à gérer les difficultés rencontrées par leur enfant. Elles sont animées par deux professeurs volontaires, le soir pendant 2h environ - thèmes abordés : le site du collège ; la gestion des devoirs à la maison ; le livret personnel de compétences ; les métiers et l'orientation.



Reichel : « je suis satisfaite de cette classe parce qu'on est en groupe et tout le monde peut comprendre. Les professeurs s'occupent mieux de nous. Maintenant ma mère s'occupe mieux de mes devoirs, elle m'aide à la maison. On est bien dans la classe, tout le monde est gentil. Je travaille plus cette année et mes notes sont meilleures »

Une mère d'élève : « je suis très contente du projet, je suis venue à toutes les réunions, j'ai aimé le débat sur les devoirs à la maison et j'ai demandé aux représentants des parents de voter en faveur de la poursuite du projet au CA ».

L'acquisition du socle commun des connaissances et des compétences en fin de 3ème étant obligatoire pour l'obtention du brevet des collèges, il a été décidé, en plus du bulletin, de mettre en place dans cette classe, un livret de compétences semblable à celui que l'on doit renseigner en fin de 3ème. Chacun des professeurs de l'équipe a contribué à la conception de ce livret en élaborant une grille de compétences, qu'il complètera à la fin du deuxième trimestre. Il proposera ensuite une remédiation aux élèves qui n'auront pas acquis tous les items. Ce livret a été présenté aux familles lors d'une réunion en décembre. Elles le recevront après le conseil de classe du second trimestre, elles devront en prendre connaissance, le signer et le rapporter au collège. Cet outil d'évaluation permettra ainsi aux enseignants d'expliquer aux parents dans le détail ce que leur enfant a appris et ce qu'il doit encore apprendre avant la fin de l'année scolaire. Il leur sera à nouveau communiqué fin juin pour faire le bilan des acquis. Ce livret de compétences a pour objectif de valoriser les efforts et la persévérance des élèves difficilement quantifiable par une note. Il a aussi pour but d'améliorer la confiance que les élèves ont en eux-mêmes ainsi que les relations qu'ils entretiennent avec leurs parents tout en fournissant aux professeurs qui les auront l'année suivante, un aperçu du niveau acquis en classe de 5ème.

Un élève pour qui le redoublement était proposé en sixième a été l'un des meilleurs élèves de la classe.

L'an dernier, au troisième trimestre, le conseil de classe a félicité 3 élèves pour les résultats obtenus. 60% des élèves se sont dits confiants pour la quatrième

Une élève du foyer d'urgence du Pradet, qui avait intégré la classe en décembre 2010, n'était plus allée à l'école depuis le CM1 ; elle a demandé à rester scolarisée dans cette classe et ne s'est jamais plus absentée.

Son éducateur : « je remercie toute l'équipe pédagogique pour son travail ».

Dispositif Palier Relais Réussite

Les moyens de la lutte contre le décrochage varient selon l'avancée de l'élève dans le cursus scolaire. Si l'Ecole est un système qui prend en charge les élèves et met en place des dispositifs pour les aider dans leurs difficultés, c'est aussi un espace, physique et symbolique, que chaque élève investit individuellement et avec qui il tisse des liens évolutifs, parfois conflictuels. Le « Dispositif Palier Relais Réussite » ou « DP2R », inspiré des classes relais, s'adresse à des élèves de troisième. La lutte contre le décrochage prend ici, pour des élèves plus âgés, une forme intermédiaire, la forme de l'alternance, pour construire une orientation positive mais dans un lien étroit avec la structure scolaire, afin d'assurer une continuité des apprentissages et un suivi mais qui favorisent l'initiative de l'élève.

Un suivi global et renforcé :

Ce dispositif de transition permet à l'élève en risque de décrochage de conserver des liens avec son collège, ses camarades, l'équipe pédagogique entière.

14 places sont réservées aux élèves de troisième désirant bénéficier de «l'alternance collège-entreprise. Ceux-ci peuvent rester dans le dispositif jusqu'à la fin de l'année ou réintégrer leur classe d'origine s'ils le souhaitent.

D'autres places sont proposées, à partir de janvier, à des élèves de 4^{ème} et/ou 3^{ème}. Le Dispositif Palier accueille au maximum 14 élèves par semaine.

Les professeurs principaux de quatrième et de troisième proposent au coordonnateur du projet ou aux CPE des élèves pouvant intégrer le DP2R. Après discussion avec l'ensemble des intervenants et des parents, la décision est prise de les accepter ou non dans ce dispositif.

Quand la moitié des élèves part en stage, l'autre reste au collège.

Une place importante est donnée aux stages en entreprise.

Si un élève ne respecte pas le contrat signé à son entrée dans le dispositif, il est renvoyé du dispositif et réintègre sa classe d'origine.

Le professeur principal continue à assurer le suivi de l'élève. L'équipe pédagogique est constituée de professeurs volontaires, des CPE, de la Documentaliste, de l'infirmière, de la CO-Psy et de la Principale Adjointe.

Tous continuent à suivre certains cours avec leur classe d'origine (notamment en LV2, Techno, Svt, EM et AP).

Certains stages sont évalués à l'oral et d'autres à l'écrit ; à l'oral, les élèves passent un par un devant un jury de quatre adultes (1 ou 2 professeurs, un professionnel, la CO-Psy et la Principale Adjointe).

Des travaux sur les métiers sont proposés ainsi que des mini-stages dans les CFA ou dans les lycées professionnels.



Chaque membre de l'équipe est le tuteur de 1, 2 ou 3 élèves. Il est l'interlocuteur privilégié de l'élève et permet un suivi plus poussé dans le parcours scolaire, les stages en entreprise et l'orientation.

Le petit effectif permet un suivi presque individualisé.

L'équipe pédagogique s'engage à établir un bilan régulier qui est communiqué à l'élève et à sa famille.

Les élèves passent les épreuves des deux brevets blancs. Il est important qu'ils se situent sur le plan de leurs connaissances et compétences par rapport à leurs camarades du même âge.

De la prise en charge à l'autonomie :

Des professeurs principaux :

« plusieurs élèves « agités » de quatrièmes intéressés par ce projet, cessent de se faire remarquer pour pouvoir intégrer le dispositif l'année suivante ».

Les CPE : « grâce à ce dispositif, plusieurs élèves ont cessé de se faire remarquer dans le collège et arrêté de s'absenter ; leur attitude dans les cours de la classe d'origine se révèle globalement positif ».

**L'an dernier, 8 élèves sur 13 ont réussi leur brevet des collèges.
Tous ont eu le CFG et ont obtenu leur premier vœu d'orientation.**

IZARD Océan 3^{ème} Palier

Es-tu satisfait(e) du dispositif Palier ? Pourquoi ?

Oui je suis très satisfait parce que on fait beaucoup de stages on travaille bien les profs sont sympas ils prennent le temps de nous expliquer -> c'est des bonnes notes donc nos parents sont fiers de nous, c'est fier de nous.

Les dispositifs coordonnés et mis en réseau au collège Joliot-Curie de Carqueiranne offrent une multiplicité de possibilités pour éviter ou contenir le décrochage et ses effets (démotivation, échec scolaire, dégradation du climat scolaire...).

C'est ici l'engagement collectif qui permet donc la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire. Si le décrochage est une rupture, la prise en charge globale des difficultés des élèves permet d'accompagner, de soutenir et de construire chez eux un sentiment d'appartenance.